

Plaine du Rhin

## Protéger la nature grâce au pâturage écologique

### Biodiv'pâturage, un projet transfrontalier

Comme beaucoup de milieux naturels, les prairies naturelles de la plaine du Rhin connaissent un déclin de leur biodiversité. Autrefois entretenues naturellement par les crues et la dynamique du Rhin ou par les herbivores sauvages et domestiques, ces prairies ne survivent le plus souvent aujourd'hui que grâce à l'usage de moyens mécaniques. Or ceux-ci n'apportent qu'une réponse partiellement satisfaisante (pollution, actions non sélective, impact sur les insectes...).

Le pâturage écologique apparaît alors comme une alternative plus pertinentes aux enjeux de biodiversité, dans un contexte global de changement climatique.

Quinze acteurs français et allemands ont ainsi décidé de travailler de concert pour approfondir leur connaissance de ce système de gestion particulière. Durant 3 ans, ils étudieront en détail ses impacts sur la faune et la flore des prairies de la plaine rhénane, développeront des mesures de protection et proposeront des mises en œuvres concrètes sur des sites pilotes, sur la base de plusieurs modèles économiques.

Dans le cadre de ce projet, ils invitent d'autres protagonistes à se joindre à eux pour étudier les possibilités de leurs sites. Ils pourront apporter leur expertise écologique, une aide technique dans les choix des animaux, comment mettre en œuvre le pâturage, quels indicateurs mettre en place, quels liens avec d'autres gestionnaires de troupeaux... vos sites pourraient rejoindre le réseau de site en expérimentation dans le cadre de ce projet.

### ET SI VOUS PARTICIPIEZ AU PROJET ?

Si vous êtes intéressé par ce projet et que vous vous inscrivez dans les critères suivants, [contactez-nous !](#)

Vous êtes une collectivité ou un établissement public

Vous gérez une parcelle :

- ▶ située dans la zone Ramsar et la plaine du Rhin Supérieur (voir carte au verso),
- ▶ d'une surface de 10 ha minimum (possibilité pour des surfaces plus petites si elles peuvent être connectées à d'autres parcelles gérées de manière écologique, formant ainsi un ensemble cohérent)
- ▶ présentant des enjeux forts de biodiversité ou avec un potentiel écologique important (voir milieux concernés au verso)

Vous disposez de la maîtrise foncière et de la maîtrise d'usage de la parcelle

La protection de la biodiversité représente votre motivation première

Vous avez la volonté de vous engager dans un projet à long terme

## Zone du Rhin Supérieur

La parcelle doit se situer le long du Rhin, entre Saint-Louis et Lauterbourg, ou dans la plaine alsacienne ou allemande

## Enjeux écologiques concernés

- Présence d'espèces rares et/ou menacées
- Milieux alluviaux humides ou secs compris : prairies, friches, forêts, zones cultivées à remettre en herbe...
- Milieux anthropiques mais avec un fort intérêt écologique (habitats, corridors écologiques...); exemple : les digues du Rhin.
- Espaces agricoles avec une forte volonté d'agir en faveur de la biodiversité : génie écologique, renaturation, remise en prairies naturelles, extensification des pratiques existantes, projet d'élevage à haute valeur naturelle



## NOUS CONTACTER - avant le 30/9/2024

LPO Alsace  
1 rue du Wisch - 67560 ROSENWILLER - 03 88 22 07 35

Eric Brunissen, coordinateur du projet  
eric.brunissen@lpo.fr - 03 88 04 83 40

## EN SAVOIR PLUS



## Partenaires

